



objectif-emploi

Service de l'économie et de l'emploi
Office régional de placement



Assurance-chômage

Bilan quatre ans après sa révision

Globaz

Entreprise informatique de pointe

Caritas Jura

30 ans d'insertion

Caritas Jura : 30 ans d'insertion

Mai 1985 : les ateliers de Caritas Jura voyaient le jour. Trente ans plus tard, ils ont gardé toute leur pertinence et leur utilité. La collaboration avec le Service de l'emploi n'a cessé d'évoluer.

Aujourd'hui, Caritas Jura est un partenaire incontournable et fiable, notamment pour le Service de l'économie et de l'emploi (SEE). Nicolas Ackermann, chef du secteur Observation et mesures de marché du travail (OMMT), estime que les ateliers «offrent d'intéressantes possibilités d'emplois temporaires. Cela répond par exemple aux besoins de certains bénéficiaires de l'assurance-chômage, dont le placement sur le marché du travail s'avère difficile». Pour l'économiste, «les ateliers ont démontré leur capacité d'adaptation et d'innovation au sein d'un environnement complexe, caractérisé notamment par l'évolution constante des besoins individuels et institutionnels».

Mode d'emploi

Le département Insertion (Propul's) de Caritas Jura agit comme un pont entre les mondes économique et social. Il vise en effet à améliorer l'employabilité des personnes qui le fréquentent, afin que celles-ci puissent à nouveau se projeter dans le monde économique. Défi de taille sachant qu'elles ont souvent été écartées durablement du marché du travail.

De la récupération à la sous-traitance, en passant par l'entretien du

linge ou la petite réparation, des activités valorisantes et adaptées sont proposées. Par une analyse vaste et précise, les moniteurs, accompagnateurs en insertion et coachs de Propul's, mettent les employés en situation, avec des objectifs individualisés. Des observations permettent de détecter les freins à l'employabilité, mais aussi de déceler des potentialités peu exploitées. Au final et dans certaines situations, la vérification de ces observations se fait par un stage en entreprise ou un soutien au placement.

Les activités sont réparties en sept secteurs de production, soit : logistique et intendance, tri-valorisation et vente, environnement et mobilité, textiles, sous-traitance et services, bois-métal et sous-traitance industrielle. Un certain nombre de produits et services sont destinés au grand public (fagots de bois, allume-feux, entretien du linge, vente 2^{ème} main, récupération, vélo-station, gestion d'une déchèterie, entretien de parcs et jardins).

Nonante-cinq places de travail

Propul's ce sont 95 places de travail mises à disposition des partenaires tels que l'Office de l'assurance-invalidité, le Service de l'action sociale,

l'Office régional de placement et l'Association jurassienne d'accueil des migrants. Concrètement, cela signifie que 130 personnes viennent travailler chaque jour sur le site de la Communance à Delémont et sont encadrées par 20 collaborateurs. Au final, les activités de la production propre induisent un chiffre d'affaires de quelque 650 000 francs.

www.caritas-jura.ch

Texte : Françoise Houlmann-Schaffter

Caritas à la Foire du Jura en octobre

Pour leurs 30 ans, les ateliers de Caritas Jura ont mis sur pied des journées portes ouvertes durant la semaine du 21 au 25 septembre dernier à l'intention des entreprises (notamment de la zone industrielle de Delémont), mais aussi des partenaires et familles des employés.

Autre événement: la première participation de Caritas Jura à la Foire du Jura, du 16 au 25 octobre.

Propul's y sera invité d'honneur.



Editorial

Simplifier, conseiller, accompagner : un guichet unique à votre service

Par Claude-Henri Schaller, chef du Service de l'économie et de l'emploi

Bienvenue dans la nouvelle mouture d'Objectif Emploi, dont la diffusion est désormais élargie.

Une mise en page renouvelée pour mettre encore mieux en valeur un contenu rédactionnel qui passe, dans cette édition, des nouvelles technologies au bilan, quatre ans après, de la révision de la loi sur l'assurance-chômage (LACI).

La nouvelle maquette d'Objectif Emploi coïncide avec la mise en place du Service de l'économie et de l'emploi (SEE), issu de la fusion du Service des arts et métiers et du travail et de celui de l'économie. Décidée par le Parlement à fin 2014 et entrée en vigueur le 1^{er} juin 2015, cette importante réor-

ganisation touche près de 100 collaborateurs-trices.

Elle permettra de renforcer les synergies entre toutes les compétences réunies dans le service, qu'il s'agisse d'assurance-chômage, de placement de personnel, d'inspection, de santé et d'hygiène au travail, de promotion économique ou de mise en œuvre de la politique régionale de la Confédération, pour n'en citer que quelques-unes.

Si tout se déroule comme prévu, les sites du SEE, à Morépont et à la rue de la Préfecture, devraient être réunis à Jeunesse 1, près de la gare de Delémont, en automne 2016. Avec, à la clé, la mise en place d'un guichet unique pour toutes les questions concernant

l'économie jurassienne et son développement; un guichet qui trouvera à terme son prolongement sur l'Internet, via le Guichet virtuel du canton.

Ces nouvelles portes d'entrée, qu'elles soient physiques ou sur la toile, simplifieront les contacts et les démarches administratives. En outre, elles permettront au SEE de conseiller et d'accompagner efficacement celui ou celle qui veut entreprendre, lancer un projet ou qui est à la recherche d'un emploi. Une pratique bien ancrée dans notre Office régional de placement (ORP-Jura), mais élargie à l'ensemble des prestations du nouveau service.

Excellente lecture !

Sommaire N°26 | Septembre 2015

«Les répercussions redoutées avant la révision de la loi sur l'assurance-chômage, notamment en termes de paupérisation d'une partie des chômeurs, se sont confirmées.»

Michel Probst, ministre de l'Économie

2 Caritas Jura

30 ans au service de l'insertion

4 Globaz

L'entreprise informatique noirmonnière qui voit loin

6 Révision de l'assurance-chômage

Bilan quatre ans après et conséquences dans le Jura

8 Forum ORP 2016

Inscriptions ouvertes aux entreprises



Emmanuel Fleury, directeur business et Alexandre Léchenne, directeur général de Globaz.

Globaz, une entreprise de l'informatique qui voit loin

Active sur un marché de niche, la société noironnière, pointue dans les métiers de l'informatique, vise une relation à long terme avec ses clients et employés. Portrait.

Société anonyme fondée en 2001, Globaz est un éditeur de logiciels et un fournisseur d'hébergements informatiques employant 100 collaborateurs à son siège du Noirmont. «Nous développons des applications logicielles pour gérer les offices AI - assurance-invalidité - et les caisses de compensation AVS-assurance-vieillesse et

survivants, qui effectuent pour 10 milliards de francs de transactions par an», explique Emmanuel Fleury, directeur business.

Le champ d'action de l'entreprise? Toute la Suisse et le Liechtenstein dès fin 2015, soit 2500 utilisateurs prévus. Son chiffre d'affaires

annuel? Vingt millions de francs. Tous les métiers de l'informatique ou presque sont couverts par Globaz, au rang desquels développeurs, ingénieurs système, business analysts, helpdesk agents, architectes IT, spécialistes réseau/sécurité, etc. «Les profils d'employés dont Globaz a besoin sont des diplômés du tertiaire de tous

niveaux: écoles polytechniques fédérales/universités/hautes écoles spécialisées, écoles supérieures et/ou des détenteurs d'un certificat fédéral de capacité - CFC -, souligne Emmanuel Fleury. Mais selon la situation conjoncturelle, il n'est pas évident de trouver les profils pointus requis par les métiers de l'informatique.»

Valorisation des talents

La société mise sur des conditions d'engagement attractives pour séduire les candidats : horaire de travail libre et annualisé, base de 7h30 de travail par jour, 5 semaines de vacances. L'entreprise est en outre favorable au temps partiel (entre 25 et 90%). Dix-huit personnes en profitent actuellement. «Nous valorisons parallèlement les talents en les intéressant aux objectifs, en offrant une formation continue, ainsi qu'une gestion des carrières.»

S'agissant du recrutement, Globaz s'aligne sur la politique du Canton du Jura en tentant, grâce à ses prestations, de retenir les informaticiens dans la région ou en essayant de «rapatrier» ceux qui ont étudié, puis entamé leur carrière à l'extérieur. «S'ils souhaitent un retour au pays, par exemple pour des raisons familiales, nos postes à haute valeur ajoutée et nos bonnes conditions-cadres peuvent provoquer le déclic.»

En filigrane, la pérennisation de l'entreprise. Les conditions de travail modernes, dont le développement progressif du télétravail, visent à une forte identification des collaborateurs à Globaz afin d'entamer une relation à long terme avec eux. «C'est également tout bénéfique pour nos clients, suivis par les mêmes professionnels au fil des années et qui connaissent donc parfaitement leurs besoins. Cela crée un sentiment de confiance envers notre société, qui ne cherche pas des revenus à court terme.»

Son avenir, Globaz le voit dans la consolidation de son activité et le renouvellement des solutions de ses applications informatiques pour ses clients tout en maîtrisant ses coûts. «L'hébergement d'un nombre croissant de serveurs de PME - de 20 à 100 employés - figure aussi parmi nos buts.»

Intérêt pour le guichet virtuel du Canton du Jura

Enfin, Globaz marque un intérêt appuyé pour le guichet virtuel que le Canton du Jura met actuellement en place. «Nous suivons son évolution de près, car il offre certaines opportunités qui pourraient être saisies par nos clients», conclut Emmanuel Fleury.

www.globaz.ch

La formation est prioritaire

Globaz engage 500'000 francs par an dans la formation continue et de base. Actuellement, elle compte trois apprentis informaticiens et une apprentie de commerce. «Notre politique consiste à avoir toujours une apprentie de commerce et à engager deux apprentis informaticiens chaque deux ans», souligne le directeur business, Emmanuel Fleury.

A noter que Globaz soutient les démarches du Canton dans la promotion des métiers techniques au féminin. «Les jobs que nous proposons peuvent indifféremment être occupés par des hommes ou des femmes.»

Texte : Didier Walzer
Photo : Roger Meier - Agence Bist



Révision de l'assurance-chômage: quel bilan?

La dernière réforme de l'assurance-chômage est intervenue en 2011. Combattue par référendum, puis acceptée dans les urnes, cette révision avait cependant été rejetée par 76% des votants jurassiens. Quatre ans après, le bilan est forcément nuancé.

Vu de la Confédération, aucune difficulté imprévue n'est survenue à la suite de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi fédérale sur l'assurance-chômage (LACI). Menée afin de rétablir l'équilibre financier du dispositif, cette révision a engendré une augmentation des cotisations de 2,0 à 2,2%, ainsi que des réductions de prestations.

Depuis 2011, des ajustements sont intervenus, note Isabel Herkommer, porte-parole du Secrétariat d'Etat à l'Economie (SECO). Par exemple concernant le pourcentage de solidarité prélevé sur les tranches de salaires non assurées. C'est-à-dire entre 126'000 francs et un maximum, fixé à 315'000 francs

en 2011, puis supprimé en 2014 (déplafonnement). Cette mesure visant à accélérer le désendettement a permis d'augmenter de 2,7% les recettes provenant des cotisations des employeurs et des salariés. Celles-ci ont atteint 6'633 millions de francs en 2014», ajoute la représentante fédérale.

Assainissement en bonne voie...

Etablie à plus de 7 milliards de francs fin 2010, la dette accumulée n'était plus que de 3 milliards environ fin 2014. Le désendettement est donc bien amorcé, «surtout en raison des cotisations supplémentaires perçues, ainsi que de la bonne santé de l'économie ces dernières années». Selon Isabel Herkommer, l'assurance-chômage a également réussi à mieux cibler ses prestations et son service de placement. «La nouvelle loi permet par exemple de verser des allocations d'initiation au travail (AIT) plus longtemps aux employeurs qui initient des chômeurs âgés à de nouvelles tâches dans le cadre d'un nouvel emploi».

...non sans conséquences pour les assurés

Parallèlement et dans des proportions différentes selon les catégories d'assurés, la révision de la LACI a tout de même restreint l'accès aux indemnités et/ou à la durée maximale d'indemnisation. Davantage de cotisations versées donnent droit à davantage d'indemnités journalières, et inversement. Un principe renforcé dans la nouvelle législation. A son entrée en vigueur, les diminutions de prestations ont concerné, à peu près à parts égales, des femmes et des hommes, ainsi que des assurés de nationalité suisse ou non. Les jeunes de moins de 25 ans ont été moins nombreux, mais proportionnellement plus touchés que les plus

âgés. A ce sujet, Isabel Herkommer souligne que «la révision de l'assurance-chômage représente aussi des défis en amont et en aval du système, par exemple dans les domaines de l'école, de la formation ou de l'aide sociale». La révision de la LACI a engendré un léger repli du taux de chômage. Mais cet effet est resté très inférieur à ce que peuvent produire des variations conjoncturelles ou saisonnières. A noter encore qu'aucune nouvelle révision majeure n'est à l'ordre du jour», conclut la porte-parole du SECO.

L'ORP-Jura a dû s'adapter

A l'Office régional de placement (ORP-Jura), le chef, Pascal Chételat, indique que la révision a été anticipée et gérée. «Nous avons dû former nos collaborateurs, adapter notre documentation, ainsi que, bien entendu, faire le point avec chaque assuré. De manière générale, les demandeurs d'emploi ont été accompagnés dans les meil-

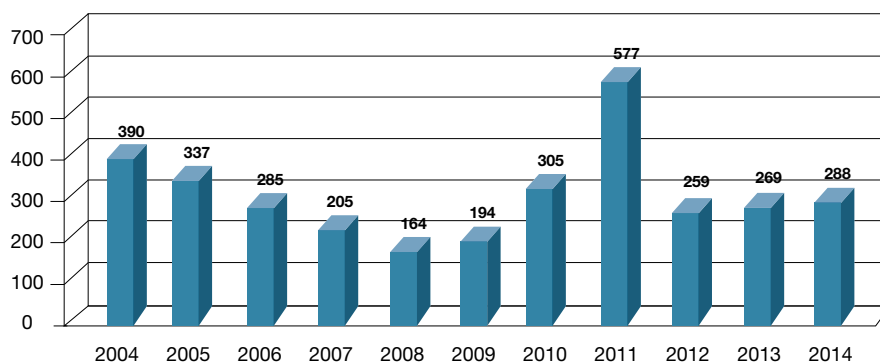
leurs conditions possibles. Notamment les quelque 200 personnes pour lesquelles l'entrée en vigueur de la loi, le 1^{er} avril 2011, a provoqué la fin de droit immédiate». Pour le reste, Pascal Chételat souligne qu'avec un taux de chômage plus ou moins égal, l'effectif des chômeurs non indemnisés a augmenté. «Cela exige davantage de coordination avec les autres acteurs susceptibles d'être impliqués dans la prise en charge, le plus souvent les services sociaux.»

Des retombées pour l'aide sociale

En effet, au Service de l'action sociale, l'adjoint au chef, Julien Cattin, confirme qu'entre avril et décembre 2011, le nombre total de dossiers traités mensuellement est passé de 510 à 609 (+20%). Logique puisque de nombreuses personnes se sont retrouvées en fin de droit du jour au lendemain. Environ 20% ont dû recourir à l'aide sociale relativement rapidement. L'effet de report sur l'aide sociale s'est poursuivi après 2011.

Arrivées en fin de droit à l'assurance-chômage

Canton du Jura / source : SEE



En raison de la révision de la LACI, le nombre d'arrivées en fin de droit a été particulièrement élevé en 2011.

Effectivement, la nouvelle législation ne permet plus aux chômeurs en fin de droit de ré-accéder à des indemnités sur la base d'emplois temporaires salariés, organisés par les pouvoirs publics. Cette stratégie, devenue obsolète, donc permettait, par le passé, d'éviter le versement de l'aide sociale dans bien des cas. Dans ce contexte, le taux de bénéficiaires de l'aide sociale est passé progressivement de 1,9% en 2010 à 2,6% en 2013, puis s'est stabilisé en 2014. «Cette évolution n'est toutefois pas attribuable uniquement à la révision de la LACI», précise Julien Cattin. En effet, elle concerne aussi des personnes actives, ou ne pouvant être insérées sur le marché du travail, du moins à court terme. D'autres éléments comme les modifications de l'assurance-invalidité

ou l'évolution générale du marché du travail, toujours plus exigeant, ont aussi joué un rôle. Il ne fait cependant aucun doute que la révision de la LACI est une cause importante de l'accroissement des prestations dans le domaine de l'aide sociale ces dernières années.

Le dernier mot au ministre de l'Économie

Pour Michel Probst, «les répercussions redoutées avant la révision de la LACI, en termes de paupérisation d'une partie des chômeurs comme de reports de charges sur les cantons, se sont malheureusement confirmées dans les faits. En revanche, la réforme n'a pas affecté l'employabilité de la population qui reste relativement

bien intégrée professionnellement et peu dépendante de l'aide sociale». En témoignent des taux de chômage et d'aide sociale assez proches, respectivement inférieurs aux moyennes nationales. «L'optimisation des moyens déjà existants pour combattre le chômage, ainsi qu'une collaboration accrue avec les employeurs, n'en demeurent pas moins nécessaires aujourd'hui. Il s'agit précisément de missions du nouveau Service de l'économie et de l'emploi, le SEE».

Voir éditorial page 3

Texte : Didier Walzer

Nicolas Ackermann

Photo : Roger Meier - Agence Bist

Forum ORP Jura 2016 : inscriptions ouvertes aux entreprises

La sixième édition du Forum ORP Jura aura lieu le mercredi 9 mars 2016, à la halle polyvalente de Glovelier.

Cette plate-forme de rencontres entre employeurs et demandeurs d'emploi, dans des conditions de véritables entretiens d'embauche, est devenue un rendez-vous apprécié des entreprises et des candidats à l'emploi. Les 4 dernières éditions ont abouti à plus de 65 engagements.

Les candidats et recruteurs invités sont sélectionnés en amont par l'ORP dans un souci d'adéquation des profils professionnels offerts, respectivement recherchés, ainsi que de représentativité des différents domaines d'activités de l'économie jurassienne.

Votre entreprise – peu importe le secteur d'activité – est intéressée à participer au Forum ORP 2016 (toute la journée ou une demi-journée)?

Alors, n'hésitez pas à contacter Gérard Métille au 032 420 88 30 ou par courriel (gerard.metille@jura.ch).

IMPRESSUM

Objectif Emploi est publié par le Service de l'économie et de l'emploi (SEE) dans le cadre de sa fonction d'observation du marché du travail, au service de tous les acteurs intéressés par le marché du travail au sens large. Alimenté par des collaborateurs, ainsi que par des spécialistes ou personnalités invitées, le magazine traite du marché du travail sous tous ses aspects, notamment économiques, sociaux ou encore juridiques.

Rédaction : Didier Walzer - **Réalisation** : Empreinte communication - **Photos** : Agence Bist - **Impression** : Pressor SA - **Tirage** : 3500 exemplaires **Parution** : trimestrielle - **Prix** : gratuit - **Contact** : questions générales, demandes d'exemplaires supplémentaires, modifications d'abonnement, propositions de sujets : didier.walzer@jura.ch ou tél. 032 420 52 30.

Photo de couverture : Audrey Piquerez Rérat, conseillère ORP sur le site de Porrentruy.